

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1712 enregistrant la démission de M° René Eppe de ses fonctions d'avocat-défenseur dans le Territoire Français des Afars et des Issas

n° 1712

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 12 du 10/11/1967

Date de publication
19 octobre 1967

Date du numéro
10 novembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est enregistrée la démission de Me René Eppe de ses fonctions d'avocat-défenseur dans le Territoire Français des Afars et des Issas, pour compter du 1er octobre 1967. L'arrêté n° 1447 du 8 septembre 1966 admettant M° Eppe à exercer la profession d'avocat-défenseur dans le Territoire est abrogé.